



SANTÉ



Le Département de la Dordogne et ses partenaires à Paris pour une opération séduction des médecins généralistes

Le Département était présent aux Journées nationales de médecine générale organisées au CNIT à Paris-La Défense les 12 et 13 octobre avec ses partenaires pour inciter les généralistes présents à ce salon à venir s'installer en Dordogne. Au programme, la promotion des atouts du territoire et des différents dispositifs mis en place pour accompagner les professionnels de santé.

Publié le 13 octobre 2023

Le Conseil départemental de la Dordogne sera présent aux Journées nationales de médecine générale organisées au CNIT à Paris-La Défense les 12 et 13 octobre avec ses partenaires que sont la Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM) de la Dordogne, l'Union des maires (UDM24), le Centre hospitalier de Périgueux, le Service départemental d'incendie et de secours (SDIS24) et la Communauté d'agglomération bergeracoise (CAB).

En participant à ce rendez-vous annuel qui réunit plus de 1.000 médecins généralistes venus de toute de la France et des pays francophones, le Département de la Dordogne et ses partenaires souhaitent inciter des généralistes à venir s'installer en Dordogne par la promotion des atouts du territoire et des différents dispositifs mis en place pour accompagner les professionnels de santé.

Le Département de la Dordogne est l'un des cinq Départements à disposer d'un stand dans le cadre du congrès national de médecine générale organisé par la Revue du Praticien Médecine Générale, et axé sur la pratique quotidienne des médecins traitants. Les orateurs sont des experts reconnus.

A travers sa présence, le Département de la Dordogne entend d'une part mettre l'accent sur les difficultés croissantes d'accès aux soins et, d'autre part, renforcer son arsenal de lutte contre la désertification médicale.

Cette démarche s'inscrit dans la continuité des mesures déjà mises en œuvre par le Département avec l'ouverture de centres départementaux de santé, le déploiement du site internet « Soigner en Périgord », ainsi que la participation aux frais de formation des étudiants en médecine, la participation à l'indemnité de stage et aux frais d'hébergement des médecins stagiaires, l'accompagnement à la création de Maisons de santé ou cabinets médicaux ou encore

la poursuite des efforts en matière d'implantation de formations médicales et paramédicales en <https://www.dordogne.fr/information-transversale/actualites/le-departement-de-la-dordogne-et-ses-partenaires-a-paris-pour-une-operation-seduction-des-medecins-generalistes-22333691?>

la poursuite des efforts en matière d'implantation de formations médicales et paramédicales en Dordogne.